

GARDE D'ENFANTS MALADES À DOMICILE

Garde d'enfants malades à domicile

Croix-Rouge Valais

Chne-Berchtold 10 – CP 310

1951 Sion

027 / 322 13 54 ou

079 / 796 02 07

info@croix-rouge-valais.ch

Permanence

- du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- le dimanche de 19h à 20h

Vous avez un enfant, il est malade ou accidenté et vous travaillez ? Vous ne pouvez le confier à sa structure de garde habituelle ? (crèche, école, ...)

La Croix-Rouge Valais met à votre disposition une garde formée à cet effet. Elle se rend au domicile, au plus tard 4 heures après votre appel

La Garde Croix-Rouge répond aux besoins de l'enfant malade et administre les soins et médicaments convenus avec les parents. Elle lui prépare ses repas et fait appel, en cas de besoin, au pédiatre désigné par les parents

Le coût de ce service est en fonction du revenu de la famille, mais au minimum Fr. 5.- par heure d'intervention. Ce service est pris en charge par certaines caisses-maladie